



# CLUB DE TIR SPORTIF D'HEROUVILLE SAINT-CLAIR

Association déclarée loi 1901 N° W 142007271  
Siège Social Maison des Associations 1018, Quartier du Grand Parc  
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

FFtir N° 1414123  
Siret N° 48244763800016

Jeunesse et Sport N° 1405022  
CA 8485831610 CAEN Côte de Nacre

<https://www.ctsh.fr>

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2018

Le samedi 22 septembre 2018, s'est tenue au POLE ANIMATION ET JEUNESSE 1035 Belles Portes à HEROUVILLE ST CLAIR, l'Assemblée Générale Ordinaire du CLUB DE TIR SPORTIF D'HEROUVILLE ST CLAIR.

### **ORDRE DU JOUR :**

- Emargement de la liste des présents et vérification des mandats
- Ouverture de la séance
- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2017
- Rapport Moral du Président / Compte Rendu d'activités
- Compte de Résultats
- Budget Prévisionnel
- Tarifs « licences »
- Questions diverses
- Clôture de la séance

### **I- APPEL DES MEMBRES :**

Inscrits : 55

Quorum : 28

Présents ou représentés : 33

### **II - OUVERTURE DE LA SEANCE**

Le quorum étant atteint, le Président Gérard LAUNAY déclare l'Assemblée Générale ouverte à 14 heures 40.

Le Président donne la parole à M. Jean Paul LATHIERE Maire adjoint chargé des sports de la ville d'HEROUVILLE ST CLAIR.

Ce dernier nous fait part des projets sportifs pour les années à venir ainsi que de la politique de la ville quant à l'attribution et au devenir des subventions municipales. Il remercie le club pour son implication dans les activités de la commune et souligne au passage les excellents résultats sportifs obtenus par notre association.

### **III - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU** 23/09/2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

#### IV - RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS (voir pièce jointe)

Le Rapport Moral et d'Activités présenté par le Président Gérard LAUNAY est approuvé à l'unanimité.

Parallèlement au Rapport Moral et d'Activités, le Président présente le Rapport Sportif (voir pièce jointe).

#### V - COMPTE DE RESULTATS

Le Rapport Financier est présenté par Yves GAMBIER Trésorier.

Il est approuvé à l'unanimité.

#### VI - BUDGET PREVISIONNEL

Le Budget Prévisionnel est présenté par Yves GAMBIER Trésorier.

Il est approuvé à l'unanimité.

#### VII - TARIFS LICENCES SAISON 2019 ~ 2020 :

Compte tenu du contexte économique actuel, il n'y aura pas d'augmentation des tarifs pour la saison sportive 2019/2020 en ce qui concerne le club. Néanmoins, il faudra attendre la communication des tarifs appliqués par la Fédération Française de Tir afin de fixer le montant définitif des licences.

#### VIII - QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question n'a été transmise au Président.

L'ordre du jour étant épuisé, et après avoir remercié les personnes présentes, le Président Gérard LAUNAY prononce la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 15 heures 45.

Le Président  
G. LAUNAY



La Secrétaire  
F. GAMBIER

